

**Message du Président de la République,
S.E.M. Alassane OUATTARA devant le
Parlement réuni en Congrès
Mardi 25 avril 2023**

Madame la Première Dame ;
Monsieur le Vice-Président de la République ;
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
Monsieur le Président du Sénat ;
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institution ;
Madame et Messieurs les Ministres d'Etat ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, membres du Corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;
Honorables Députés ;
Vénérables Sénateurs ;
Mesdames et Messieurs les Officiers Généraux et Officiers Supérieurs ;
Mesdames et Messieurs les membres du Corps préfectoral ;
Majestés, honorables Chefs traditionnels et Guides religieux ;
Mesdames et Messieurs les Représentants du Patronat ;
Mesdames et Messieurs ;
Mes chers compatriotes, chères sœurs, chers frères, chers jeunes, chers amis ;

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé, ainsi que pour votre présence à l'occasion de la présente session du Parlement réuni en congrès.

Cette réunion des deux chambres du Parlement, la troisième de l'histoire de notre pays, marque le renforcement de nos Institutions et la consolidation de notre démocratie.

Elle se tient cette année, à Abidjan, en raison des travaux en cours à Yamoussoukro en prélude à la Coupe d'Afrique des Nations que notre pays a l'honneur d'abriter du 13 janvier au 11 février 2024.

C'est donc avec un grand plaisir que je me retrouve devant vous, pour vous présenter l'état de la Nation ainsi que nos actions futures face aux défis actuels.

Je voudrais féliciter le Président de l'Assemblée Nationale, Monsieur Adama Bictogo, et le Président du Sénat, Monsieur Jeannot Ahoussou-Kouadio pour l'important travail qu'ils effectuent au quotidien dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale.

J'associe à ces félicitations tous les Députés et Sénateurs qui œuvrent au rayonnement de ces importantes Institutions.

J'ai une pensée pieuse et émue pour mon jeune frère, le Président Amadou Soumahoro qui nous a quittés le 7 mai 2022. Je lui rends hommage pour son engagement, sa loyauté et son parcours politique.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mes chers compatriotes,
Mesdames et Messieurs,

L'année dernière, à l'occasion de mon adresse devant le Parlement réuni en Congrès, je vous avais fait part de mon choix de la personnalité devant occuper les fonctions de Vice-Président de la République, conformément à notre Constitution.

Je voudrais, à nouveau, vous traduire ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée, en approuvant, à l'unanimité, la nomination de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, en qualité de Vice-Président de la République.

Je puis vous dire que le Vice-Président Koné s'est bien intégré à l'équipe de l'Exécutif et fait un excellent travail. Il me donne entière satisfaction dans l'exercice de sa charge.

Désormais, toutes les Institutions de la République sont en place, fonctionnent harmonieusement et elles contribuent efficacement au progrès de notre beau pays.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Notre rencontre de ce jour intervient quelques semaines après la cérémonie historique de remise de l'édition 2022 du « Prix Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix » à Madame Angela MERKEL, ancienne Chancelière de la République Fédérale d'Allemagne, notamment pour sa décision courageuse prise en 2015 d'accueillir, en Allemagne, plus de 1 million 200 mille réfugiés fuyant les zones de conflits.

À cette occasion, nous avons célébré la paix, la cohésion sociale, le vivre ensemble et la solidarité, conditions sine qua non d'un développement harmonieux.

La recherche permanente de la paix va aujourd'hui au-delà de nos frontières. Elle concerne aussi la sécurité dans le monde et, particulièrement, dans notre sous-région.

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire a toujours été présente pour soutenir les efforts de maintien de la paix, aussi bien à travers les initiatives régionales qu'internationales.

Nous avons tourné la page des événements malheureux concernant nos 49 vaillants soldats du contingent déployé au sein de la Mission de maintien de la paix des Nations Unies au Mali (MINUSMA).

Face à cette situation, nous sommes restés fidèles à nos idéaux de paix et de fraternité, en privilégiant le dialogue et la voie de la diplomatie qui ont permis le retour en Côte d'Ivoire de nos 49 soldats. Je veux ici remercier l'ensemble des acteurs de ce dénouement ainsi que tous nos compatriotes qui ont su faire preuve de patience et de tolérance.

La Côte d'Ivoire continuera, en collaboration avec tous les pays de la CEDEAO et de l'Union Africaine, d'œuvrer pour le retour de la paix et de la stabilité au Sahel.

Je voudrais également saluer la prompte réaction du Gouvernement lors des récents événements en Tunisie et au Soudan. A ce jour, ce sont 1667 de nos compatriotes qui ont regagné Abidjan et retrouvé leurs familles, en tenant compte des 92 personnes accueillies en provenance du Niger et des 47 ivoiriens évacués du Soudan vers l'Égypte.

La Côte d'Ivoire, notre patrie, accueille à bras ouverts ses fils et ses filles de retour. Le Gouvernement continuera de soutenir leurs efforts de réintégration.

Je tiens à féliciter tout particulièrement le Premier Ministre Patrick ACHI, la Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement du retour de nos compatriotes.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Sur le plan intérieur, les efforts de consolidation de la paix et de la cohésion sociale restent prioritaires. Nos actions pour renforcer la cohésion sociale et la décrispation de la vie politique nationale se poursuivent, à travers, notamment, la mise en œuvre des recommandations de la cinquième phase du dialogue politique.

Je salue à nouveau la conclusion de la deuxième phase de la trêve sociale dont la mise en œuvre contribue à la consolidation de la stabilité et de la cohésion sociale.

C'est le lieu d'indiquer que les montants dus aux partis et groupements politiques au titre de la loi relative au financement des partis et groupements politiques ainsi que des candidats à l'élection présidentielle, ont été régulièrement acquittés.

À cet égard, les partis et groupements politiques qui ont participé aux élections législatives et qui sont représentés à l'Assemblée Nationale devant bénéficier d'une quote-part de ce financement, il convient d'actualiser la loi et de la rendre conforme à la Constitution par la prise en compte du Sénat.

J'ai donc instruit le Ministre de l'Intérieur et le Ministre des Finances de me proposer une modification de la loi afin de permettre aux groupes parlementaires au Sénat de bénéficier de ce financement.

Sur le plan sécuritaire, d'importants efforts ont été consentis ces dernières années, avec un accent particulier sur l'équipement, la formation technique et disciplinaire de nos Forces de Défense et de Sécurité.

De plus, nos Forces de Défense et de Sécurité ont vu leurs conditions de vie et de travail s'améliorer de manière significative.

Elles sont aujourd'hui mieux outillées pour faire face au banditisme et à la délinquance, améliorant ainsi la sécurité dans les grandes villes du pays, comme dans les zones rurales.

Les effectifs, en constante progression, sont redéployés pour garantir la sécurité de nos frontières face aux menaces terroristes.

Je voudrais donc saluer et féliciter nos militaires, gendarmes et policiers qui sont des exemples de courage et d'engagement. Ils font notre fierté.

Pour ma part, je ne ménagerai aucun effort pour assurer la sécurité de notre patrie ainsi que de toutes celles et tous ceux qui vivent dans notre beau pays.

La Côte d'Ivoire est, et doit demeurer cette terre de paix, de sécurité et d'hospitalité si chère au Président Félix Houphouët-Boigny.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Depuis 2019, l'économie mondiale a connu un ralentissement qui n'a épargné aucun pays.

De nouvelles contraintes liées à la pandémie de COVID-19 et à la crise en Ukraine, notamment l'inflation mondiale, mettent à l'épreuve notre dynamique de croissance et de financement.

Le Gouvernement a pris des mesures fortes pour assurer le développement de l'économie et préserver le pouvoir d'achat des populations.

À titre d'exemples, dans le secteur de la Boulangerie, face à l'envol mondial des cours du blé, l'État a octroyé, aux meuniers, un appui financier total de 62 milliards de F CFA, dont une subvention de 2 milliards de F CFA pour réformer ce secteur.

Pour le carburant, les subventions de l'État ont atteint un montant de 725 milliards de F CFA en 2022, permettant ainsi d'atténuer l'impact des hausses internationales du prix du carburant, sur le coût des transports des personnes et des biens.

Tirant les enseignements de cette crise mondiale, le Gouvernement a su adapter notre politique de production agricole, animale et halieutique en mettant l'accent sur la souveraineté alimentaire et nutritionnelle.

Dans le même sens, lors du Sommet de l'Union Africaine tenu en février dernier à Addis-Abeba, la déclaration d'Abidjan sur la nutrition a été

chaleureusement saluée. L'Afrique tout entière a adhéré à cette déclaration qui est un appel à l'action pour le renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et du capital humain, indispensable pour assurer la continuité du progrès économique et social sur notre continent.

Je félicite le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE pour son importante contribution lors de ce Sommet de l'Union Africaine.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

En dépit de cette conjoncture difficile, notre pays a poursuivi sa dynamique d'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base.

Les différents programmes touchant aux secteurs de la santé, de l'électrification et de l'eau potable, des infrastructures routières et du logement, ou ceux liés à l'éducation et à la formation de la jeunesse, ont connu des avancées remarquables.

À cet égard, je voudrais féliciter le Premier Ministre Patrick ACHI et le Gouvernement pour toutes les actions engagées.

Ainsi, dans le domaine de la santé, la mise en œuvre du Programme Hospitalier se poursuit à travers le Plan National de Développement Sanitaire 2021-2025.

Ce plan vise à améliorer le niveau de l'accessibilité des structures de santé, et la prise en charge des malades dans les zones enclavées ou défavorisées. Les réalisations dans ce sens permettent, aujourd'hui, à plus de 7 Ivoiriens sur 10 de vivre à moins de 5 km d'un centre de santé, y compris dans les zones défavorisées.

Ce programme prévoit, à terme, la diversification de l'offre de soins au niveau des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) dans les grands pôles universitaires, des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et des hôpitaux Généraux (HG) couvrant toutes les grandes localités du pays.

Outre le volet infrastructure, des programmes de prise en charge du couple mère/enfant avec la gratuité des soins, de la césarienne et des médicaments, ainsi que des campagnes de vaccination sont mis en œuvre.

Dans le cadre de notre programme de société « Une Côte d'Ivoire Solidaire », la généralisation de la Couverture Maladie Universelle permet de renforcer davantage la protection des personnes vulnérables. Le réseau d'offre de soins de la CMU a atteint aujourd'hui environ 1400 établissements sanitaires et plus de 900 pharmacies sur l'ensemble du territoire, avec pour objectif d'assurer à tous, l'accès à la santé et aux médicaments à moindre coût.

Enfin, nous avons entrepris des réformes institutionnelles et structurelles pour améliorer la gouvernance dans les établissements sanitaires, en vue de bâtir un système de santé toujours plus performant et résilient.

Dans le cadre de la lutte contre la Pandémie de COVID-19, le Gouvernement a su apporter des réponses concrètes aux attentes de nos concitoyens. Je note avec satisfaction, que la pandémie de COVID-19 est largement sous contrôle en Côte d'Ivoire.

Ainsi, à la date du 10 avril, notre pays n'enregistre que 6 cas actifs. Par ailleurs, le taux de guérison est à plus de 99% et 52% de la population cible a été vaccinée dans le Grand Abidjan, épice de la maladie.

Au regard de ces excellents résultats enregistrés dans la lutte contre la COVID-19 depuis 2020, cette maladie a pris la forme d'une maladie infectieuse courante et est traitée essentiellement dans les centres habituels tels que celui du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales de Treichville (SMIT).

Le Conseil National de Sécurité, en sa Session du 12 avril 2023, a donc décidé de lever l'état d'urgence sanitaire et d'alléger le dispositif de contrôle à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny.

En conséquence, toutes les mesures d'exception y compris les primes de risques instituées pour le personnel de santé et les Forces de Défense et de Sécurité, seront levées à la fin du mois de juin de cette année.

Notre système sanitaire sort renforcé de la gestion de cette pandémie, tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, notamment au niveau de sa capacité de diagnostic et de prise en charge.

Je voudrais donc réitérer mes félicitations au Gouvernement, en particulier au Ministre de la Santé et à tous les acteurs engagés dans la lutte contre cette pandémie.

J'exprime ma gratitude à nos compatriotes ainsi qu'aux autres populations vivant en Côte d'Ivoire pour les efforts consentis qui ont permis la bonne maîtrise de cette pandémie dans notre pays.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à mes engagements, le programme d'accès à l'électricité se poursuit et s'amplifie. Nous avons fait des progrès significatifs et je peux affirmer qu'en 2025, la quasi-totalité de nos villages sera connectée au réseau électrique, comme je m'y étais engagé. Cela est à saluer car en 2011, seul un village sur trois avait accès à l'électricité contre plus de 8 localités sur 10 aujourd'hui.

Dans le secteur pétrolier, le nouveau champ baleine, découvert par l'entreprise italienne ENI, sera mis en production au cours de cette année 2023. Ainsi, notre sécurité énergétique sera progressivement renforcée.

En matière d'eau potable, d'importants efforts ont également été faits. Nous avons réhabilité plus de 20 000 pompes villageoises et renforcé la capacité de production dans de nombreuses localités. Les actions se poursuivent au niveau de la distribution.

Le réseau routier continue de s'améliorer et nos villes se rapprochent les unes des autres, grâce au bitumage des principaux axes routiers.

Après l'inauguration de la section Yamoussoukro -Tiebissou de l'Autoroute du Nord, les travaux se poursuivent afin de permettre de rallier Abidjan à Bouaké en peu de temps. De même, La Côtère sera totalement opérationnelle bientôt, pour rallier Abidjan à San-Pedro.

Cette amélioration s'accompagne du renforcement de la sécurité routière avec l'intensification de la sensibilisation des usagers de la route, des contrôles et l'application du système de permis à points.

Des efforts sont également faits pour l'assainissement du cadre de vie de nos concitoyens, notamment dans le Grand Abidjan. Le programme des logements sociaux, dont la mise en œuvre a connu certaines difficultés, a été relancé au travers de vigoureuses réformes. Dans le cadre du Programme Présidentiel de construction de logements sociaux et économiques, de nombreux projets sont en cours.

Plus de 30 000 logements ont été construits jusqu'à maintenant. Je me félicite particulièrement de la récente remise des clés à plus de 5 600 acquéreurs de logements à Songon, dans le District d'Abidjan.

Un nouveau programme de 25 000 logements sera lancé prochainement dans les communes du Grand Abidjan et de plusieurs villes de l'intérieur à l'instar de Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San-Pedro.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Les questions liées à l'éducation, la formation, l'emploi et l'insertion socio-professionnelle des jeunes, qui représentent environ trois quarts de notre population ont, depuis 2011, fait partie des priorités du Gouvernement. D'importantes avancées ont été réalisées mais de nombreux défis demeurent.

C'est pourquoi, lors de mon message à la Nation du 31 décembre dernier, j'ai déclaré « 2023, année de la jeunesse » et j'ai demandé au Gouvernement de faire encore plus dans ce domaine.

Dans ce cadre, le Gouvernement a adopté, en consultation avec les jeunes, le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-GOUV) 2023-2025.

Ce programme qui a déjà débuté, se décline autour des trois axes stratégiques suivants :

1. L'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ;

2. Le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse ;
3. L'amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes.

En cette année 2023, des actions fortes sont programmées dans ces différents domaines, pour un montant de 361 milliards de F CFA en vue de tracer des sillons durables pour le succès du programme.

La mise en œuvre de cet ambitieux programme sur la période 2023-2025, est évaluée à plus de 1118 milliards de F CFA. Il permettra d'offrir des opportunités et de toucher près d'1,5 million de jeunes dans le cadre des programmes d'insertion professionnelle.

C'est un véritable « Plan Marshall » pour la Jeunesse, qui sera mis en œuvre pour celles et ceux qui sont l'avenir de notre Nation.

S'agissant des étudiants en particulier, je voudrais rappeler que de nombreuses actions ont également été menées, notamment l'ouverture récente des nouveaux restaurants universitaires de Cocody et d'Abobo-Adjamé, ainsi que la réhabilitation de la cité universitaire de vridi.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Ma vision est claire. Il s'agit de bâtir une Côte d'Ivoire prospère, développée et moderne. Une Côte d'Ivoire Solidaire.

Pour que l'Etat puisse continuer ses actions en faveur des Ivoiriens, il nous faut créer encore plus de richesses et d'emplois.

C'est à cela que nous nous attelons, sans relâche, avec l'appui du secteur privé et de nos partenaires, pour la transformation structurelle de notre économie et l'avènement d'un Ivoirien nouveau autour des valeurs de paix, de patriotisme, de civisme et de travail.

Ainsi, en dépit du contexte économique mondial difficile, l'économie ivoirienne poursuit sa dynamique de croissance.

Après un taux de croissance du PIB de 2% en 2020, année où pourtant quasiment toutes les économies du monde ont plongé du fait de la COVID-19, la Côte d'Ivoire a su encore maintenir son expansion.

Le taux de croissance du PIB était de 7,4% en 2021 ; il est estimé à 6,7% en 2022 et le taux d'inflation à 5,3%. Les grands équilibres macroéconomiques sont donc maintenus, notamment notre endettement qui reste modéré. Notre pays continue de bénéficier de la confiance des investisseurs nationaux et internationaux et des acteurs des marchés financiers.

Après la mise en œuvre satisfaisante de deux Programmes Economiques et Financiers avec le Fonds Monétaire International (FMI) au cours des dix dernières années, les négociations pour un troisième programme ont été concluantes en mars 2023.

Ainsi, le Programme Économique et Financier de la Côte d'Ivoire pour la période 2023-2025 bénéficiera d'un soutien financier de 3,6 milliards de dollars US, soit environ 2100 milliards de F CFA sur trois ans.

Les perspectives économiques sont donc favorables, même si le Gouvernement doit demeurer attentif, en raison des incertitudes liées à une situation internationale instable. Pour l'année 2023, le taux de croissance du PIB est projeté à 7,2% et le taux d'inflation devrait baisser à 3,7%.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est, aujourd'hui, bien plus qu'hier, une des locomotives de la sous-région et l'une des principales vitrines d'une Afrique qui avance et qui gagne.

Aussi, au tout début de l'année 2024, notre pays accueillera la Coupe d'Afrique des Nations.

Cette CAN sera « la CAN de l'hospitalité ». Je me félicite de l'état d'avancement de l'ensemble des travaux d'infrastructures. Ils seront tous achevés et livrés à bonne date et conformes aux exigences les plus élevées de la CAF et de la FIFA.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mes chers compatriotes,

La modernisation des Institutions à laquelle je me suis engagé dès mon accession à la magistrature suprême s'est traduite par l'adoption de la nouvelle Constitution du 8 novembre 2016, celle de la 3^e République, pour doter l'État de Côte d'Ivoire d'Institutions crédibles et stables.

Parce que la Constitution doit être dynamique, épouser l'air du temps et surtout renforcer l'efficacité des Institutions de la République et leur fonctionnement, je viens vous soumettre, conformément à l'article 177 de la Constitution, une modification constitutionnelle.

Les modifications que je propose visent, entre autres, l'instauration de deux sessions ordinaires au Parlement, l'une de janvier à juin et l'autre d'octobre à décembre, ainsi que les élections des Députés et des Sénateurs.

L'instauration de deux sessions ordinaires vise, dans un souci d'efficacité, à permettre davantage de célérité dans l'examen et l'adoption des projets de loi soumis au Parlement par le Gouvernement, en faisant coïncider la période du travail parlementaire et celle du travail gouvernemental ; ce que la session unique ne permettait pas.

Avec l'instauration des deux sessions ordinaires, les vacances gouvernementales, au mois d'août, interviendront pendant celles du Parlement qui se situeront de juillet à septembre.

Quant aux élections des députés et des sénateurs, elles auront lieu après l'élection présidentielle, dans le dernier trimestre de l'année.

Honorables Députés,
Vénérables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs,

Notre pays connaît des avancées remarquables dans tous les domaines, grâce aux efforts de tous nos compatriotes. Notre responsabilité est de maintenir cette dynamique de croissance et de progrès pour le rayonnement de notre beau pays et le bien-être de nos populations.

C'est pourquoi, j'en appelle à toutes les forces vives de la Nation, acteurs politiques, société civile, populations jeunes et moins jeunes, à s'investir dans cette quête continue de paix et de progrès.

Je souhaite que les prochaines élections municipales et régionales, prévues le 2 septembre 2023, se déroulent dans un climat de paix, de respect et de fraternité, pour le renforcement de notre démocratie.

Travaillons tous à faire de la Côte d'Ivoire une véritable terre d'espérance pour tous ceux qui vivent et travaillent dans notre beau pays.

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !

Que Dieu bénisse notre beau pays !

Je vous remercie.